

## APPEL DE DAKAR CONTRE LES ACCAPAREMENTS DE TERRES

Nous, organisations paysannes, organisations non-gouvernementales, organisations confessionnelles, syndicats et autres mouvement sociaux, réunis à Dakar pour le Forum Social Mondial de 2011 :

Considérant que les agricultures paysannes et familiales qui regroupent la majorité des agriculteurs et des agricultrices du monde, sont les mieux placées pour :

- répondre à leurs besoins alimentaires et ceux des populations, assurant la sécurité et la souveraineté alimentaires des pays,
- fournir des emplois aux populations rurales et maintenir un tissu économique en zones rurales, clé d'un développement territorial équilibré,
- produire en respectant l'environnement et en entretenant les ressources naturelles pour les générations futures ;

Considérant que les récents accaparements massifs de terres au profit d'intérêts privés ou d'États tiers ciblant des dizaines de millions d'hectares - que ce soit pour des raisons alimentaires, énergétiques, minières, environnementales, touristiques, spéculatives, géopolitiques - portent atteinte aux droits humains en privant les communautés locales, indigènes, paysannes, pastorales, forestières et de pêche artisanale de leurs moyens de production. Ils restreignent leur accès aux ressources naturelles ou les privent de la liberté de produire comme ils le souhaitent. Ces accaparements aggravent également les inégalités d'accès et de contrôle foncier au détriment des femmes ;

Considérant que les investisseurs et les gouvernements complices menacent le droit à l'alimentation des populations rurales, qu'ils les condamnent au chômage endémique et à l'exode rural, qu'ils exacerbent la pauvreté et les conflits et qu'ils contribuent à la perte des connaissances, savoir-faire agricoles et identités culturelles;

Considérant enfin que la gestion foncière, ainsi que le respect des droits des peuples, sont d'abord sous la juridiction des parlements et gouvernements nationaux et que ces derniers portent la plus grande part de responsabilité dans ces accaparements ;

**Nous en appelons aux parlements et aux gouvernements nationaux** pour que cessent immédiatement tous les accaparements fonciers massifs en cours ou à venir et que soient restituées les terres spoliées. Nous ordonnons aux gouvernements d'arrêter d'oppresser et de criminaliser les mouvements qui luttent pour l'accès à la terre et de libérer les militants emprisonnés. Nous exigeons des gouvernements nationaux qu'ils mettent en place un cadre effectif de reconnaissance et de régulation des droits fonciers des usagers à travers une consultation de toutes les parties prenantes. Cela requiert de mettre fin à la corruption et au clientélisme, qui invalident toute tentative de gestion foncière partagée.

**Nous exigeons des gouvernements et Unions Régionales d'États, de la FAO et des institutions nationales et internationales** qu'elles mettent immédiatement en place les engagements qui ont été pris lors de la Conférence Internationale pour la Réforme Agraire et le Développement Rural (CIRADR) de 2006, à savoir la sécurisation des droits fonciers des usagers, la relance des processus de réformes agraires basés sur un accès équitable aux ressources naturelles et le développement rural pour le bien-être de tous. Nous réclamons que le processus de construction des Directives de la FAO soit renforcé et qu'il s'appuie sur les droits humains tels qu'ils sont définis dans les différentes chartes et pactes internationaux - ces droits ne pouvant être effectifs que si des instruments juridiques contraignants sont mis en place au niveau national et international afin que les États respectent leurs engagements. Par ailleurs, il incombe à chaque état d'être responsable vis à vis de l'impact de ces politiques ou des activités de ses entreprises dans les pays ciblés par les investissements. De même, il faut réaffirmer la suprématie des droits

humains sur le commerce et la finance internationale, à l'origine des spéculations sur les ressources naturelles et les biens agricoles.

Parallèlement, nous invitons le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) à rejeter définitivement les Principes pour des Investissements Agricoles Responsables (RAI) de la Banque Mondiale, qui sont illégitimes et inadéquats pour traiter le phénomène, et à inclure les engagement de la CIRADR ainsi que les conclusions du rapport d'Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et Technologies Agricoles pour le Développement (IAASTD) dans son Cadre d'Action Globale.

**Nous exigeons que les États, organisations régionales et institutions internationales** garantissent le droit des peuples à avoir accès à la terre et soutiennent l'agriculture familiale et l'agroécologie. Ces initiatives doivent être basées sur l'agriculture familiale et la production vivrière agro-écologique. Des politiques agricoles appropriées devront prendre en compte les différents types de producteurs (peuples autochtones, éleveurs nomades, pêcheurs artisanaux, paysans et paysannes et bénéficiaires des réformes agraires) et répondre plus spécifiquement aux besoins des femmes et des jeunes.

**Enfin, nous appelons les citoyen-ne-s et les organisations de la société civile du monde entier** à soutenir - par tous les moyens humains, médiatiques, juridiques, financiers et populaires possibles - tous ceux et toutes celles qui luttent contre les accaparements de terres et à faire pression sur les gouvernements nationaux et sur les institutions internationales pour qu'ils remplissent leurs obligations vis à vis des droits des peuples.

**Nous avons tous le devoir de résister et d'accompagner les peuples qui se battent pour leur dignité !**